



**L'INTERCULTURALITE DANS LES POLITIQUES CULTURELLES
DES VILLES EUROPEENNES**

—

***CONTRIBUTION AU PROGRAMME CITES INTERCULTURELLES
DU CONSEIL DE L'EUROPE***

REMERCIEMENTS

A *Jordi Pascual* de la Commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis pour ses conseils avisés.

A *Elise Courouble* du bureau d'études *La Terre est ronde* pour ses recherches documentaires.

A *Jacques Bonniel* de l'Université Lumière Lyon2 pour sa relecture.

Un remerciement spécial pour *Iréna Guidikova* du Conseil de l'Europe qui m'a accordé sa confiance et a fait preuve de patience et de compréhension.

SOMMAIRE

Préambule

1 - La commande du Conseil de l'Europe

2 - Les approches conceptuelles

3 - Le déroulé de l'étude

4 - L'interculturalité dans les dynamiques urbaines

A/ Art, culture et inclusion sociale

B/ Mémoires, identités et cultures

C/ Cultures, interventions artistiques et espaces publics

D/ Diversité des cultures, éducation artistique et culturelle

E/ Interculturalité et coopération internationale

F/ Un même principe actif : la reconnaissance

5 - La diversité culturelle dans les politiques des villes

A/ Des formes qui assurent une visibilité

B/ Des formes qui privilégient la participation

C/ Centralités et marginalités

D/ Une place pour l'interculturalité dans la planification stratégique des villes

E/ Des dispositifs de financement croisés

F/ De nouvelles ingénieries politiques au service d'une « culture interculturelle »

G/ L'interculturalité : un enjeu de démocratie locale et de développement durable

H/ Définir la culture, c'est définir une politique culturelle.

6 - Recommandations pour une gouvernance interculturelle des villes

7 - Bibliographie sélective

Préambule

La dernière décennie est marquée par l'émergence et la promotion de la diversité culturelle, puis du dialogue interculturel, dans les discours sur les politiques internationales, nationales et territoriales, et aussi parfois dans les actes. Le consensus s'est généralisé sur l'adoption de ces valeurs comme alternatives au « choc des civilisations »¹. Certaines villes, plus avisées que d'autres, ont progressivement adopté des politiques interculturelles volontaristes.

Par ailleurs, les collectivités locales sont majoritairement devenues aujourd'hui des acteurs incontournables des politiques artistiques et culturelles ; la régionalisation et la décentralisation ont renforcé partout en Europe les pouvoirs locaux dans leur rôle de financeurs, mais aussi d'animateurs, parfois d'organiseurs de la vie artistique et culturelle.

L'objet de cette contribution écrite au programme *Cités interculturelles* consiste à repérer les articulations entre ces deux ambitions politiques : le soutien à une communauté ouverte et plurielle et la promotion des arts, de la créativité et de la vie culturelle.

1 - La commande du Conseil de l'Europe

Le programme *Cités interculturelles*, lancé en 2008 par le Conseil de l'Europe pour une première phase pilote, promeut les échanges de réflexions et de pratiques entre les villes européennes engagées dans la promotion de l'interculturalité. Il s'attache à élaborer des instruments d'analyse comparative et des outils génériques d'évaluation, de soutien et de formation pour faciliter le développement de ces nouvelles politiques urbaines.

¹ *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Huntington Samuel, 1996.

Si les textes sur la diversité culturelle, le multiculturalisme et le dialogue interculturel ont particulièrement proliféré ces dernières années et constituent, pour ce programme, des documents de référence importants, en revanche, les analyses plus spécifiques concernant **la contribution des arts, du patrimoine et de la culture aux processus interculturels** sont beaucoup moins nombreux. De plus, la place de ces types de projets **dans les politiques culturelles publiques** reste mal identifiée et encore ambiguë.

Le présent rapport a pour objectif de dégager des pistes de réflexion sur cette question, à partir de cas concrets et en mobilisant une bibliographie sélective.

Dès son démarrage, le programme *Cités interculturelles* n'a pas affiché d'ambitions spécifiques à destination du champ des arts et de la culture. Les textes de présentation embrassent la question interculturelle dans un sens anthropologique permettant de prendre en considération globalement l'ensemble des stratégies urbaines - développement social, emploi, urbanisme, logement, éducation, culture, sécurité, communication, relations internationales - ², adoptant ainsi l'approche transversale des Agendas 21. Le programme du Conseil de l'Europe consistant à repérer et accompagner la valorisation des processus d'interculturalité dans l'ensemble des politiques locales, n'a pas particulièrement privilégié les actions situées dans les politiques culturelles au sens de droit commun³, sans les exclure. Toutefois,

² *Gouvernance et politiques pour des communautés diversifiées et Dix étapes vers une politique municipale interculturelle*. Division des politiques culturelles Conseil de l'Europe, documents *Cités interculturelles*.

³ On conviendra que le terme *droit commun* s'applique aux politiques publiques nommément intitulées *culturelles*, dans les différents pays européens.

le Conseil de l'Europe souhaite encourager avec ce programme, la participation des administrations culturelles locales afin de favoriser les changements internes aux collectivités et, surtout, afin de « sortir » la culture de représentations figées.

2 - Les approches conceptuelles

Afin de répondre aux questionnements de l'étude, il est indispensable de revenir sur les acceptions des termes de la commande : interculturalité et politiques culturelles.

La convergence entre pratiques interculturelles et actions artistiques et culturelles ne va pas de soi tant les politiques culturelles se sont développées en Europe sur un principe d'universalisme privilégiant *le commun sur le particulier*. Issues des valeurs portées par le siècle des Lumières, les politiques culturelles s'attachent avant tout à promouvoir l'art, le patrimoine et la culture dans leur dimension universelle, au service de l'Humanité. « Dans la tradition philosophique et sociologique européenne, la culture a souvent été pensée comme un processus de dépassement de soi, d'avancée dans la connaissance et le savoir. La culture accompagne le processus de civilisation »⁴.

Si on reconnaît volontiers que l'art (le jazz), la culture (la gastronomie) et le patrimoine (l'architecture moderne) sont les fruits d'hybridations diverses et d'influences réciproques, pour autant, la connaissance des origines ne fait pas l'objet d'une valorisation en soi. La liste des pratiques culturelles qui empruntent aux autres traditions est aujourd'hui tellement longue qu'on pourrait se demander quelles pratiques ont échappé au métissage. **De ce fait, la dimension d'interculturalité n'apparaît**

⁴ *L'« interculturel », une expression de l'imaginaire social de l'altérité*, Michel Rautenberg, Revue Hommes et migrations, hors série, 2008.

pas comme une qualité particulière intrinsèque, à prendre en considération dans une démarche artistique.

Les politiques culturelles nationales ont longtemps poursuivi, dans le monde occidental, un même but idéal de « rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'Humanité »⁵. Elles ont amendé progressivement cette politique de démocratisation culturelle (top/down) en mettant en œuvre des dispositifs de démocratie culturelle (bottom/up) qui laissent une place aux cultures populaires, à la participation culturelle, aux subcultures⁶. Elles ont néanmoins conservé, parfois en gardant actif le concept « d'excellence », par exemple en France, une approche hiérarchisée de la valeur des productions artistiques selon qu'elles soient inscrites dans les institutions de la démocratisation culturelle ou bien dans celles de la démocratie culturelle autrement appelée selon les pays, éducation populaire, animation culturelle ou socio-culturelle.

Les clivages se sont ainsi longtemps maintenus entre démocratisation synonyme de qualité et démocratie synonyme de participation, la culture issue des processus d'interculturalité étant le plus souvent (diversement selon les pays) « classée » dans les cultures populaires. Pourtant, dès lors qu'une culture ou un art populaire s'élève au rang d'art reconnu ou de culture institutionnelle, la question de ses origines ethnologiques s'efface progressivement. **La maturité des politiques culturelles en Europe permet aujourd'hui de rechercher à ne plus opposer qualité et participation, démocratisation et démocratie et à réconcilier exigence, participation et pratiques amateurs.**

⁵ Expression célèbre d'André Malraux, inscrite dans le décret fondateur du Ministère français de la culture en 1959.

⁶ *L'artiste, l'institution et le marché*, Raymonde Moulin, Flammarion 1992.

Par ailleurs, aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, **la culture** a été un des principaux instruments de renforcement des Etats/Nations en Europe. Elle est étroitement liée à la construction d'un **imaginaire national** et mobilisée politiquement pour valoriser une identité collective nationale, jusqu'à une période récente de notre histoire continentale. Elle continue à l'être dans certaines démocraties nouvelles dont le territoire national s'est officialisé plus récemment. Ce n'est donc que ces vingt dernières années que la prise en compte du multiculturalisme, puis de la diversité culturelle et enfin du dialogue interculturel s'est généralisée dans le discours public. « Il y a là une véritable aporie de nos sociétés : nous faisons parfois « comme si » l'interculturalité était en train de devenir une pratique normale, sinon courante, un horizon de notre modernité, alors qu'il y a contradiction entre la manière dont nos identités culturelles collectives ont été modelées, dans le cadre de politiques de construction des nations et le discours transnational, transcommunautaire ou transethnique qu'on entend par ailleurs ». ⁷

Ces analyses synthétiques montrent à quel point l'intégration du nouveau paradigme de **la diversité des cultures s'entrechoque avec des politiques culturelles** déjà très structurées dans la plupart des pays européens, tant aux échelles nationale que locale. Ce phénomène s'exprime néanmoins de manière variable selon l'histoire des peuples qui composent une même nation, selon le niveau de décentralisation politique et de régionalisation du pays et selon le degré de diversité culturelle déjà établi dans les administrations publiques qui favorise ou non le passage du discours aux actes.

Cependant, la réalité des conflits et des tensions dans les villes comme au plan international, précipite la prise en compte des concepts de diversité culturelle et de dialogue interculturel.

⁷ Opus cité, Michel Rautenberg.

« Le paradoxe que nous venons de mentionner se reflète de manière évidente dans les politiques publiques : la multiculturalité acquiert droit de cité et rôle quand émergent des niveaux de conflictualité ou de rupture des liens sociaux évidents et incontournables et la réponse culturelle est alors avancée comme un élément possible de gestion des dynamiques sociales. »⁸ Au fond, si l'interculturalité n'entre pas « de plein droit » dans les politiques culturelles, les situations sociales locales ou nationales obligent les acteurs à s'en préoccuper. Inversement, la prise en compte de la diversité et du dialogue interculturel peut apparaître comme une chance pour la refondation de politiques culturelles essouffées.

Enfin, pour compléter les précautions sémantiques, notons que **le concept de dialogue entre les cultures**, mobilisé dans le cadre des diplomaties européennes au 20^{ème} siècle, trouve un nouvel écho avec le dialogue des civilisations comme alternative politique à la théorie du choc des civilisations, notamment dans les enceintes multilatérales. Le terme de dialogue interculturel, relayé par le Conseil de l'Europe⁹, l'UNESCO puis par l'Union européenne s'inscrit ainsi progressivement dans les préoccupations des milieux politiques et professionnels européens.

3 - Le déroulé de l'étude

L'analyse conduite dans cette contribution s'attache à repérer selon quels principes et quelles modalités les villes opèrent aujourd'hui les articulations ou gèrent les paradoxes

⁸ *Multiculturalité et politiques culturelles*, Ilda Curti et Luca Dal Pozzolo, in *La fin des cultures nationales ?*, sous la direction de Lluís Bonet et Emmanuel Négrier, éditions La Découverte/Pacte.

⁹ Le Conseil de l'Europe mentionne ce terme dans ses documents dès 1983.

entre politiques culturelles et interculturalité. Cinq villes européennes¹⁰, ont été choisies, de taille différente, avec des degrés de décentralisation variés, un rapport aux peuples constituant la nation très dissemblable et aussi parce qu'elles ont affiché, à un moment ou un autre, une ambition en matière de prise en compte de la diversité culturelle. Lyon, Berlin et Neuchâtel participent au programme Cités interculturelles ce qui n'est pas le cas de Liverpool et Barcelone. La faible taille de cet échantillon ne permet pas d'affirmer une exhaustivité des réflexions qui suivent ; d'autres démarches territoriales sont probablement en mouvement et **le présent rapport n'a pour ambition que de dresser quelques orientations propices aux discussions.**

A partir d'actions conduites dans ces cinq villes, l'étude tente de dégager et de qualifier les dynamiques à l'œuvre qui articulent deux dimensions :

- la mise en valeur des processus de croisement, de rencontre et de métissage - **interculturalité** - entre des sphères culturelles d'origine ethnologique, sociale, de genre, de l'âge ... différentes : *la culture est là entendue dans son sens anthropologique en termes de normes et de valeurs,*
- **la création artistique et la diffusion culturelle** - art, culture, patrimoine - : *la culture est là comprise en termes de circulation des œuvres et de productions symboliques, esthétiques, ludiques, ...*

L'analyse s'est appuyée sur les documents disponibles sans entretiens directs complémentaires des acteurs culturels locaux faute de temps. Seule l'expérience de terrain de l'auteure a été

¹⁰ Barcelone, Berlin, Lyon, Liverpool, Neuchâtel. Bien d'autres villes auraient pu être l'objet de cette investigation ; ni le temps, ni la taille du rapport ne permettait d'élargir la comparaison.

mobilisée et des décalages entre les discours et la réalité obligent à nuancer les propos qui suivent.

La démarche d'investigation des terrains évoqués dans l'étude emprunte beaucoup aux travaux et aux documents de référence produits par la Commission culture de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis - CGLU - pour l'Agenda 21 de la culture¹¹.

Nous avons pris soin de choisir des exemples dans des secteurs culturels différents en termes de disciplines, mais aussi d'organisation économique : musées, festivals, événements, arts plastiques, spectacles vivants, audiovisuel, bibliothèques, ...

Avertissement

Jouer une pièce d'un musicien étranger, disposer d'ouvrages d'auteurs de tous les pays, exposer un peintre international ne sera pas considéré comme une action interculturelle dans cette étude, dans la mesure où le processus d'interculturalité n'est pas revendiqué en tant que tel vis-à-vis de l'habitant, du spectateur ou de l'utilisateur.

4 - L'interculturalité dans les dynamiques urbaines

Les projets repérés dans les villes européennes qui croisent les processus interculturels avec des expressions artistiques et culturelles sont portés par différentes dynamiques qui structurent cette partie. Nous nous efforçons d'en décrire ici **les objectifs, les contenus et les formes.**

¹¹ Voir les sites www.cites-localgovernments.org et www.agenda21culture.net

Notons à l'évidence que certains projets s'inscrivent, de manière non exclusive dans plusieurs de ces dynamiques.

A/ Art, culture et inclusion sociale

Dans ce registre, l'expression artistique et culturelle des pratiques interculturelles est considérée comme un processus dynamique d'inclusion sociale. Il s'agit alors de promouvoir les identités culturelles en valorisant la richesse de leur patrimoine artistique afin de lutter contre toutes les formes d'exclusion sociale, professionnelle, culturelle. Cela passe avant tout par un processus de promotion des cultures des communautés, mais aussi de valorisation des individus, au delà de leur appartenance collective.

A Lyon, le Défilé créé par l'équipe de la Biennale de la danse illustre cette démarche. Le directeur de la Biennale connaît bien les quartiers populaires de Rio de Janeiro (les favelas) et ne cache pas son admiration pour la mobilisation sociale et populaire que provoque le carnaval de Rio. La Biennale de la danse étant consacrée au Brésil en 1996, il propose alors aux structures socioculturelles de l'agglomération d'accueillir des danseurs professionnels qui vont créer des chorégraphies avec des groupes de danseurs amateurs. Il s'agit là de compléter la démarche de démocratisation culturelle promue par la Biennale depuis sa création (faire découvrir l'ensemble du répertoire de la danse au plus grand nombre) par une démarche de participation culturelle entraînant des personnes qui ne fréquenteraient pas les spectacles de la Biennale car se sentant trop éloignés de cette offre artistique institutionnelle (« Ce n'est pas pour moi »). Les objectifs demeurent encore aujourd'hui :

- La participation des habitants de différentes villes de la région Rhône-Alpes issus de quartiers populaires.
- La visibilité des groupes d'amateurs en centre ville de Lyon pour changer l'image des « banlieues ».

- La co-production d'une parade dansée de haute qualité esthétique réconciliant professionnalisme et pratique bénévole.

Le Défilé est composé, tous les deux ans, de 10 à 12 équipes d'une dizaine de villes de la région Rhône-Alpes, notamment du Grand Lyon, l'intercommunalité métropolitaine. Les groupes se succèdent pour composer une immense parade dans laquelle les participants dansent, accompagnés de groupes de musiciens le plus souvent et toujours chorégraphiés et scénographiés par des professionnels. Les équipes de bénévoles s'occupent aussi de la fabrication des costumes, des chars et des accessoires divers. Au total, c'est plus de 3 000 participants mobilisés. La manifestation dure une demi-journée (elle est, depuis quelques années, retransmise à la télévision) et concentre toutes les énergies d'une préparation qui dure plus d'une année.

Plus de 300 000 spectateurs assistent ainsi à un immense rituel urbain¹², mis en scène dans l'hypercentre de la ville, dans un espace public concentrant les principaux pouvoirs - politique, économique, religieux, institutionnel, ... - de la Cité. **Le Défilé** exalte une discipline centrale, la danse, et des disciplines complémentaires, la musique, les arts de la rue. La proposition culturelle s'organise à partir d'une unicité de lieu, de temps et de discipline : les responsables de la manifestation souhaitent sauvegarder cette approche artistique unique qui amène sur un terrain qui leur est peu familier des amateurs d'âge, de sexe et d'origine sociale très différents.

¹² Extrait du texte de Philippe Dujardin, in *La place et le rôle de la fête dans l'espace public, Nouveaux fêtes urbaines, nouvelles convivialités, en partenariat avec Banlieues d'Europe et l'Espace de recherche sur les fêtes dans l'espace public de la Ville de Lyon*, édition CERTU, 2006.

A **Neuchâtel**, « une nouvelle façon de penser l'étranger s'impose - en termes de diversité de composante d'une réalité plurielle - et en invitant par l'esprit à l'échange des rôles, c'est-à-dire à nous placer nous-mêmes dans la situation de l'expatrié¹³ ». Voilà exprimée la dimension humaniste qui préside au lancement de l'opération d'envergure *Neuchâtoï, hier, aujourd'hui, demain, manifestations interculturelles*, en 2006.

Le but de cette manifestation inédite était d'encourager la population du canton à mener « une réflexion et un débat sur l'identité (passée, présente et future) neuchâteloise de ses habitants, sur les valeurs et les principes communs d'appartenance locale, régionale, nationale et européenne. » La Communauté de travail pour l'intégration des étrangers - CTIE - à l'origine du projet, cherchait à promouvoir une meilleure connaissance et une plus grande compréhension entre les Suisses et les étrangers, Neuchâtel comptant 23% de sa population issue de l'immigration. Plusieurs objectifs étaient alors poursuivis¹⁴:

- Ouvrir un débat sur l'identité neuchâteloise sous diverses facettes dans l'ensemble du canton.
- Organiser une campagne de communication publique sur l'ensemble du territoire.
- Susciter la participation de nombreux partenaires publics et privés, y compris les milieux les moins habitués à ce genre d'opérations.

186 manifestations ont été réparties sur 6 districts du canton de **Neuchâtel** et de la région de l'Entre-deux-Lacs et ont accueilli 250 000 participants. Spectacles théâtraux, projections de films, gastronomie, émissions radiophoniques et télévisées,

¹³ Extrait de la documentation de présentation du projet « Neuchâtoï », site www.neuchatoï.ch

¹⁴ Rapport d'évaluation externe du projet « Neuchâtoï » par KEK-CDC consultants, mars 2007.

édition d'une brochure de témoignages, conférences, concerts, manifestations sportives vont s'étaler entre mars et novembre 2006. La cérémonie de clôture de *Neuchâtoï* au Théâtre du passage de Neuchâtel sera l'occasion de remettre le prix « Salut l'Etranger 2006 ! ». La manifestation a été volontairement construite de manière protéiforme, probablement afin de toucher des cibles de populations les plus diverses possible. L'hétérogénéité de l'offre constitue, dans ce cas, un argument envers les populations considérées comme éloignées de l'offre artistique institutionnelle. Au contraire du *Défilé*, de multiples lieux, temps et formes d'actions sont proposés de manière à convaincre le public le plus large.

A l'instar du *Défilé* de la Biennale de la danse à Lyon, *Neuchâtoï* mobilise tout un territoire à l'échelle du canton. Avec cependant, une différence notable : les Suisses affichent d'emblée, dans le titre même de leur manifestation, l'objectif poursuivi : l'interculturalité. La tradition fédérale suisse composant avec trois communautés différentes (Francophones, Allemands et Italiens) facilite la prise en compte de la diversité culturelle alors que la nation française conserve une représentation très homogène d'elle-même qui freine sa capacité à s'emparer très directement de cette problématique. La diversité culturelle défendue par l'Etat français au sein de l'UNESCO en tant que concept universaliste, demeure plus aisée à aborder à l'échelon diplomatique que concrètement à l'échelle locale.¹⁵ De fait, l'équipe du *Défilé* préfère parler de valorisation des cultures urbaines que d'interculturalité, tout du moins au démarrage de l'opération.

¹⁵ *L'Europe à l'épreuve de ses cultures, les conditions d'une politique culturelle communautaire*, mémoire de DEA de Pascale Bonniel Chalier, Institut d'études européennes de l'Université Paris8, 2005.

On peut s'interroger, à partir de ces deux expériences, sur les effets à long terme sur la promotion de la diversité : faut-il d'emblée afficher la diversité des cultures de manière forte ou favoriser les processus d'interculturalité sans le dire ou presque ? Une évaluation des changements de représentation que ces deux manifestations ont pu favoriser permettrait d'analyser comment elles contribuent non seulement à faire évoluer le discours public, mais plus concrètement à faire évoluer les mentalités.

Le quartier de Raval à **Barcelone** concentre des habitants issus de l'immigration et des populations marginalisées. Depuis les années 1980, des efforts importants ont été consentis pour rénover ce quartier qui a accueilli depuis un Opéra, un Centre de culture contemporaine, un Centre de design, une Université, le Musée d'art contemporain afin de le rendre plus attractif pour les classes moyennes. 58% d'immigrants d'origine diverses habitent à Raval. En 2001 est créée *la Fondation Tot Raval*, une plateforme associative composée à l'origine d'entrepreneurs, de restaurateurs locaux, afin d'organiser la coopération interculturelle, tant sur le plan du social et de l'éducation, que de la culture et de l'artistique, du commercial et de l'économique. La Fondation s'impose ainsi en intermédiaire entre les autorités et le quartier, en catalyseur et promoteur de projets variés, ou encore en coordinateur de groupes, associations ou organismes. Le but affiché de l'organisation est d'améliorer la qualité de vie des habitants, les relations entre eux, mais aussi les relations avec les autres quartiers, et de changer l'image négative de Raval auprès des citoyens.¹⁶

Un événement culturel et festif est organisé chaque année, pendant 4 jours, sous le nom de *Printemps à Raval* qui se veut l'occasion d'un véritable « projet communautaire de quartier » où chacun (habitant, association, commerce) est invité à s'approprier son quartier pour le promouvoir dans ce qu'il a de plus riche,

¹⁶ Source : www.totraval.org

créatif et positif. Le projet *In situ* encourage la participation des institutions culturelles¹⁷ : des visites, des journées portes ouvertes pour les habitants du quartier et des ateliers pour les enfants sont organisés. Par exemple, l'Opéra propose une programmation spéciale pour Raval. Là encore, la programmation des actions revêt des formes multiples et pas seulement artistiques et culturelles, au sens « étroit » du concept.

Les festivals *Neighbourhood international* et *Moved Worlds* à **Berlin Neuköln** organisés par le Département des arts et de la culture de l'arrondissement de Neuköln et le groupe de travail de l'église protestante s'inscrivent dans des dynamiques semblables et ce, depuis de nombreuses années¹⁸.

D'autres projets s'affirment sur des approches essentiellement artistiques : par exemple, dans le cadre de la programmation des *Substances, Laboratoire de recherches contemporaines* à Lyon, un spectacle présente « *My way (à notre façon)* », projet d'action artistique avec des habitants de toutes nationalités du quartier de la Guillotière. « Chaque personne possède une chanson fétiche qui peut lui rappeler son enfance, son pays d'origine, ses voyages ou encore un mariage, un enterrement... des chansons connues de tous mais qu'ont n'imaginent qu'à soi et qu'on garde jalousement. Avec la Cie Oh ! Oui..., des Lyonnais de toutes les origines créent six courtes séquences musicales et jouent des ritournelles qui ont construit leurs vies »¹⁹. L'histoire, le vécu et la diversité d'un quartier constituent alors la matière première de la création artistique.

¹⁷ *Study visit of representatives of pilot programme Intercultural cities in Barcelona*, octobre 2008.

¹⁸ Dossier de présentation de Neuköln pour le programme européen « Cités interculturelles ».

¹⁹ Plaque de présentation du week-end des langues *Ca tchatche !*, Les Substances, avril 2009.

Dans la même veine, dans le cadre de la manifestation *Neuchâtoï, le Théâtre du passage à Neuchâtel* a décidé de travailler sur des thèmes humaniste et politique et a adapté une pièce d'un auteur australien, interprétée par des acteurs issus de l'immigration.

Notons que le choix de certaines thématiques par un artiste peut aussi permettre de valoriser des cultures populaires et de recréer du commun entre des pratiques diversifiées : Tabitha Jussa, photographe a exposé une série de photographies de supporters de football, intitulée *The 12th Man*, à la *Fondation for arts and creative technology (FACT)* de *Liverpool* en 2008. « If you love football, you hold a key to the rest of the world ». Certains artistes manifestent ainsi un intérêt particulier pour des sujets qui prennent des formes relationnelles et contextuelles et mettent en valeur les pratiques sociales « du quotidien » de groupes ou de communautés de citoyens.

Signalons, sans exhaustive, la programmation de cycles cinématographiques consacrés à un continent (l'Asie) ou un pays (La Turquie) qui fait flores dans les villes interculturelles. Le genre « cinéma de découvertes et d'art et d'essai » permet de donner une autre image de la mondialisation culturelle, celle de productions diversifiées alternatives aux grandes industries cinématographiques dominantes. Les associations *Asie Expo* à *Lyon*, *Cine Asiatico* à *Barcelone* traduisent cette mobilisation qui souvent rassemble programmeurs professionnels et habitants bénévoles pour partir à la découverte d'une culture étrangère, si lointaine et si proche à la fois.

BI Mémoires, identités et cultures

« L'une des principales tâches des politiques urbaines est de (re)définir l'identité de la ville, basée sur les mémoires collectives de la population, le patrimoine culturel (bâti et

intangible) et une vision du futur qui réussit à rassembler les principaux agents politiques mais aussi les faiseurs d'opinion (intellectuels, éducateurs, médias,...) autour d'un consensus. »²⁰ Les villes, creusets de migrations diverses, connaissent mal l'histoire et les patrimoines des peuples qui résident sur leur territoire. Certains projets interculturels s'attachent à pallier ce déficit afin de mettre au grand jour les patrimoines artistiques et culturels « cachés » des populations issues de l'immigration. Il s'agit là de provoquer des démarches de reconnaissance des cultures présentes dans la cité et de les rendre visibles. Cette approche rappelle que l'identité est une relation, pas un état.

En Rhône-Alpes, une association régionale *le Centre de musiques traditionnelles Rhône-Alpes - CMTRA* - conduit depuis de nombreuses années des travaux de recherche et de valorisation du patrimoine artistique traditionnel dans les quartiers multiculturels de la Région. En zoomant sur des quartiers urbains, le CMTRA révèle les richesses artistiques et culturelles d'un territoire, leur diversité et les processus de métissage à l'oeuvre depuis de nombreuses années. Les collectes de patrimoines intangibles, notamment en matière de musique et de danse, mettent en valeur les cultures d'un quartier et restituent une image positive des habitants issus de différents pays. Elles font aussi la démonstration que la construction d'une identité collective est un processus complexe qui se nourrit des différentes influences importées sur un territoire.

Après les pentes de la Croix Rousse à *Lyon*, c'est la Guillotière, quartier d'accueil d'immigrations successives (asiatique, maghrébine, africaine, arménienne, européenne de l'Est) qui a fait l'objet d'un collectage depuis 2003. *Le CMTRA* a

²⁰ *La culture en tant que ressource du développement urbain*, Miléna Dragisevic-Sesic, Fondation Marcel Hicter pour la démocratie culturelle, 2007.

ainsi édité des atlas sonores sous formes de DVDs qui traduisent la diversité des expressions musicales et chorégraphiques et la vitalité des pratiques traditionnelles du quartier. Cette recherche a permis de mettre en valeur les pratiques amateurs, notamment celles des personnes âgées, garantes des transmissions intergénérationnelles. Par exemple, la chorale de la Guillotière réunit des habitants de toutes origines autour de chants du monde transmis par des voisins.

Ce processus de repérage révèle aussi des artistes de métier. L'interprétation des œuvres traditionnelles leur permet de manifester un engagement envers le pays d'origine, tout en recherchant une socialisation dans la société française. Pour certains, la démarche du **CMTRA** a aussi permis d'envisager un projet de professionnalisation.

Dans le cadre des foyers d'accueil ARALIS à Lyon qui hébergent les travailleurs issus de l'immigration d'Afrique du Nord et subsaharienne, un projet de *TRACES mémoires et trajectoires* a permis aux résidents des foyers de prendre la parole, de retrouver une certaine fierté et de faire connaître leurs parcours de vie aux habitants de Lyon et de l'agglomération. Expositions de photographies, publications et colloques ont ainsi dévoilé le rapport affectif et douloureux que ces travailleurs prolétaires entretiennent avec leur patrie d'adoption.

L'exposition *Barcelona connectada* au Musée d'histoire de la Ville présente, en septembre 2009, un « work in progress » mettant en lumière le rôle joué par l'immigration dans le façonnage de la ville. Grâce à un mélange d'expositions, de conférences et de débats ainsi que le soutien d'autres médias tels qu'Internet ou des publications, *Barcelona connectada* donne à voir la multiplicité d'identités individuelles et collectives issues

d'origines diverses qui composent aujourd'hui un projet culturel et politique commun.²¹

L'exposition *Comment vivre ensemble - perspectives du Nord Neuköln* programmée par le Musée de Neuköln s'est donné pour objectif de rendre compte des tensions sociales et des difficultés de l'arrondissement, tout en exposant le désir des habitants de vivre dans cet environnement et avec leur voisinage. L'objectif est de contribuer à l'évolution des perceptions et à la prise de conscience que l'Allemagne est devenue une terre d'immigrations²².

La manifestation *Nice08 Nordic Art and Culture Festival* à Liverpool aborde ce sujet sous un autre angle²³. Ce festival présente des collaborations artistiques entre l'Angleterre et les pays nordiques tels que l'Islande, la Suède, le Danemark, la Norvège, la Finlande, les pays baltes. L'objectif est de mettre en lumière le patrimoine qui relie Liverpool avec ces pays en explorant l'art et la culture d'aujourd'hui : programmations de concerts et de spectacles de danse, visites d'artistes et ateliers dans les écoles ont permis d'explorer les cultures et les connections entre les pays. Une opération de recherche d'ADN intitulée « How nordic you are ? » complète l'approche en incitant les habitants de Liverpool à connaître leurs éventuelles racines nordiques.

²¹ Dossier de presse de l'exposition « Barcelona Connectada », site du Museu d'Historia de Barcelona www.barcelonaconnectada.cat

²² *Survey of Berlin-Neuköln for the analytic grid of the Council of Europe*, coordination Franziska Süllke and Arnold Mengelkoch, July 2008.

²³ www.liverpool08.com et <http://liverpool08.com/blog/intercultural>

Liverpool a pris l'initiative d'un projet remarquable de mémoires et de cultures contemporaines lancé dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturelle et de Liverpool - Capitale européenne de la culture 2008 : *Cities on the edge* invite six villes, Liverpool, Stavanger, Gdansk, Istanbul, Marseille et Naples, à explorer leur rôles en tant que ports historiques et villes de migrations. « They share an exceptionally strong sense of their own cultural identity, shaped by influences such as immigrations and emigration, different religions and political tradition ». Il s'agit d'explorer la persistance des relations de chaque ville aux cultures issues des différentes immigrations, les relations qu'elles conservent avec les diasporas qui ont émigré et de montrer quelles dynamiques urbaines économiques et sociales elles ont engendrées et engendrent encore.

C/ Cultures, interventions artistiques et espaces publics

La gestion de l'espace public constitue un enjeu démocratique majeur pour les villes européennes. Parfois dégradés et déqualifiés, les espaces publics sont aujourd'hui rénovés dans le cadre de projets de réaménagement urbanistique qui prennent de plus en plus en considération la dimension culturelle et interculturelle des usages. Espaces en tensions, mais aussi de démonstration et d'existence pour les communautés, les lieux publics sont autant d'endroits pour la rencontre, l'échange que des lieux de ségrégation et de conflits.

Dans un quartier aussi varié socialement et culturellement que Raval à Barcelone, le besoin de penser l'espace public comme un espace éducatif pour des échanges interculturels et intergénérationnels s'est fait sentir. La Fondation Tot Raval a analysé le besoin chez les habitants d'avoir un espace de socialisation et de loisir, un espace de vie communautaire centré autour du sport et des jeux, place Salvador Seguí.

A Lyon, c'est une galerie de design, la galerie Roger Tator qui prend une initiative originale en invitant un plasticien paysagiste Emmanuel Louisgrand à concevoir une installation dans un délaissé urbain du quartier multiculturel et populaire de la Guillotière. L'artiste construit une serre monumentale, l'année de la canicule en 2003, au sein d'un espace d'habitat très dense : « Il n'y avait qu'à choisir parmi les parkings improvisés, dents creuses et autres délaissés urbains de la Guillotière.²⁴ » *L'îlot d'Amaranthes* fleurit de façon exubérante, à la barbe des techniciens de la communauté urbaine qui avait planifié sur ce site la construction d'un parking. Le consensus, puis le rassemblement de la population locale autour de ce jardin, se fait d'autant mieux que chaque communauté détient un imaginaire du jardin et un rapport particulier à la nature. Après 4 années d'intervention artistique, ce sont les habitants qui ont pris le relais en récupérant ce jardin comme potager cultivé collectivement. L'intervention de l'artiste a modifié en profondeur la représentation mais aussi la vocation et les usages du lieu.

Cette approche multiculturelle à partir d'un même « objet », c'est aussi le point de départ de l'opération *Go Superlambananas* à Liverpool qui a proposé en 2008 aux différentes communautés d'installer des sculptures dans la ville. « Creativity, conservation and community are constant themes running through all Wild in art's activities ».

Les festivals d'art de la rue sont aussi propices à accompagner les changements de représentations et à inverser les hiérarchies de manière symbolique. *Neuchâtois, le Défilé et la Carnaval de Berlin* en font la démonstration à Lyon comme à Neuchâtel et à Berlin. Ils contribuent à reconstruire une dignité

²⁴ *L'îlot d'Amaranthes*, Emmanuel Louisgrand, ouvrage collectif, Editions Roger Tator, 2008.

aux habitants venant de quartiers périphériques ou issus de classes sociales modestes en les projetant sur le devant de la scène, dans les lieux habituellement occupés par les différents corps du pouvoir : le politique, le religieux, l'économique. Par exemple, la rue de la République dans laquelle *le Défilé* se déroule commence entre l'Opéra et l'Hôtel de ville, abrite de nombreuses banques, la chambre de commerce et d'industrie et des magasins de grandes marques commerciales. La présence d'amateurs issus des banlieues lyonnaises et des quartiers périphériques des villes moyennes de la région provoque un inversement des représentations sociales salutaires : la diversité devient alors un moteur de changement.

Les résidences d'artistes installées sur plusieurs mois, parfois plusieurs années, dans un quartier sont parfois révélatrices du multiculturalisme. A la demande des habitants du quartier de la Duchère, la Ville de Lyon a financé la résidence d'un artiste artificier pour préparer un repas de quartier à l'occasion de la fête des Lumières. Cette opération *Festin de Lumières* s'est avérée une belle opportunité de rencontres entre les habitants qui ont participé à des ateliers d'arts plastiques pour mettre en scène ce repas, le 8 décembre 2003. L'intercession de l'artiste a permis de « faire un pas de côté » et de transformer une simple kermesse communautaire en une véritable installation urbaine partagée par les habitants du quartier, mais aussi visitée par d'autres Lyonnais.

A Lyon, le *Festival 6^{ème} Continent* met chaque année à l'honneur un pays ou un peuple : l'Algérie, la Chine, l'île de La Réunion, les Roms, le Maroc... ont ainsi trouvé un terrain de visibilité dans une salle de concert, dans un parc ou dans un lieu de conférences²⁵. Le plus souvent, ces programmations sont accompagnées de rencontres avec des géographes, des anthropologues ou des politologues dont les travaux permettent de

²⁵ www.sixiemecontinent.net

« rétablir » sinon une vérité, tout au moins une réalité historique et des faits culturels mal connus des habitants d'une cité.

A Berlin, un projet d'ethnologie artistique et urbaine invite des artistes à révéler la ville, son histoire et son architecture aux habitants, par des expositions de photographies et de dessins des rues et des paysages du quartier de Neuköln. « Um den Gründen dafür auf die Spur zu kommen, muss man der Tatsache ins Auge schauen, dass Neuköln hinsichtlich seiner ausgesprochen problematischen Sozialstruktur der schwierigste Berliner Bezirk ist : er ist geprägt durch eine besonders heterogene Bevölkerung (die ca. 60 000 ausländische Mitbürger verschiedenen Ethnien integriert), die hohe Arbeitslosigkeit und Armut und enorme städtebauliche Lasten »²⁶. *Intransitos*, initiative de deux artistes, organise ainsi un événement, *48 heures à Neuköln*, qui a pour ambition de montrer les liens entre les différents groupes issus de l'immigration dans le quartier. Les artistes présentent leur travail comme une fenêtre sur la vie et l'habitat du quartier.

D/ Diversité des cultures, éducation artistique et culturelle

La promotion du dialogue interculturel passe par la connaissance des cultures présentes sur un territoire qui nécessite bien souvent une action éducative qui trouve sa place dans l'institution éducative officielle, l'école, comme dans d'autres institutions culturelles telles que les bibliothèques ou des centres d'éducation informelle.

La bibliothèque de Raval à Barcelone procure des informations sur les cours de langues. Des ouvrages sont disponibles dans les langues parlées dans le quartier ainsi que des

²⁶ www.intransitos.de

films sur Bollywood, des CD de musiques traditionnelles... Cette expérience a servi de modèle à tout le réseau de bibliothèques de Barcelone. La carte de la bibliothèque est aujourd'hui perçue par certaines communautés comme un symbole de citoyenneté et ils se déclarent fiers de la détenir.

La bibliothèque publique de Neuköln conduit des activités de même nature et mène une opération « News from Babylon » de présentation des cultures étrangères. Cette bibliothèque a largement influencé les pratiques de l'ensemble des bibliothèques de Berlin (et même au-delà) qui ont mis en place un programme de formation interculturelle pour leurs personnels. Par ailleurs, la bibliothèque locale programme avec l'association culturelle de Neuköln « la fabrique internationale des conteurs d'histoire » qui incite les parents à lire des contes en allemand comme dans d'autres langues pratiquées dans le quartier.

Les bibliothèques, outils à la croisée de l'éducation et de la culture, détiennent un capital de légitimité très important à l'instar des musées et demeurent le symbole de l'accès aux savoirs. Les politiques de promotion de la diversité culturelle qu'elles mettent en place, touchent un public plus large que les équipements de spectacle vivant comme l'attestent les études sur les pratiques culturelles partout en Europe. Leur popularité les impose comme des espaces essentiels de médiation culturelle et sociale dans une ville.

Le *Nice08 Nordic art and culture Festival* a aussi trouvé sa place dans les écoles de Liverpool. L'articulation entre culture et éducation semble être une priorité de la ville de Liverpool. Dans le quartier en renouvellement urbain de Kensington, les opérations *Music for life* et *Yellow house* contribuent à renforcer

l'attractivité du quartier et à redonner confiance aux familles et aux enfants des différentes communautés.²⁷

E/ Interculturalité et coopération internationale

Les Villes sont progressivement devenues très actives en matière de coopération culturelle internationale aux côtés des Etats et des Régions. Jumelages, échanges artistiques, projets de co-production entre institutions culturelles nourrissent les agendas événementiels des cités. Cependant, la place accordée à la promotion des projets interculturels s'avère souvent assez mince.

L'accueil de saisons étrangères, parfois croisées en France et dans d'autres pays européens, a cependant modifié l'approche très diplomatique et prestigieuse qui s'attachait à ces échanges. On assiste à des changements d'échelle ; des acteurs culturels moins institutionnels prennent des initiatives de coopération culturelle internationale.

Le Théâtre des Asphodèles à Lyon mène depuis plusieurs années une opération autour de la langue française en partage. Issue d'une opération tout d'abord tissée avec de multiples acteurs sociaux, éducatifs et culturels en Région, *la Caravane internationale des dix mots* a permis de décliner un concept simple de création artistique et d'action culturelle dans plus de dix pays européens. Ateliers, spectacles, lectures permettent à des amateurs d'origines et d'âges différents d'exprimer leur diversité à partir de dix mots de la langue française qui laissent place à des expressions et imaginaires singuliers. L'ensemble a permis la production et la diffusion de plusieurs DVDs relatant les aventures collectives.

²⁷ Deleverington : Kensington regeneration annual report 2007/2008.

De plus, les diasporas présentes dans les villes constituent des terrains fertiles pour des projets artistiques et culturels qui fassent le lien entre des territoires liés par une histoire commune.

La Compagnie Gertrude production mène depuis plusieurs années *Noir sur Blanc*, un projet de co-développement culturel entre Sétif, Alger et Lyon. « Nous partageons la France pour toujours avec des millions d'hommes et de femmes originaires d'Algérie. Leur os dorment sous nos terres, leur sang circule dans nos veines. Eux-nous, nous-eux comment savoir ? traversés que nous sommes par une autre histoire qui frappe à notre porte. »²⁸ Résidences d'écriture, d'arts plastiques et de théâtre, formations à l'ingénierie de projets en Algérie, accueil de co-productions à Lyon et programmation d'une semaine franco-algérienne dans l'amphithéâtre de l'Opéra de Lyon proposent une approche contemporaine des échanges entre artistes et acteurs culturels des deux pays. *Noir sur blanc* s'inscrit dans une dynamique de coopération internationale solidaire qui souhaite redonner aux Lyonnais d'origine algérienne une image contemporaine de leur pays, tout en aidant les artistes algériens qui ne bénéficient de conditions très favorables pour pratiquer leur discipline.

Le projet *Cities on the edge* coordonné par Liverpool s'inscrit, lui aussi, dans une dynamique nouvelle d'échanges internationaux. Après avoir publiquement présenté des excuses pour son passé de traite des esclaves, la Ville de Liverpool s'engage dans une démarche d'études et d'échanges entre villes portuaires pour explorer son identité culturelle d'hier et d'aujourd'hui et la restituer aux habitants et communautés de ses territoires. Elle procède ainsi à un retournement de situation qui consiste à dépasser ce passé dramatique pour le transformer en ressource, « how mixing can be turned to economic, social and cultural advantage ».

²⁸ Extrait du spectacle *Ce ciel si ciel*, création 2008.

Ces démarches de « coming out » traduisent une maturité et une responsabilité politique trop peu fréquentes dans les villes occidentales.

Certaines cités considèrent leurs activités interculturelles comme une richesse à promouvoir en dehors de leur territoire. Barcelone est particulièrement en pointe sur ce sujet. Grâce au programme *Barcelone, Dialogue interculturel* initié en 2008, la ville catalane cherche à favoriser une plus grande intégration des immigrés tout en communiquant en Espagne et à l'étranger sur sa politique culturelle²⁹. Elle assume la Présidence de la commission Culture de Cités et gouvernements locaux unis - CGLU -, profite des échanges d'expériences entre villes étrangères pour alimenter sa propre démarche et affiche un leadership culturel reconnu sur le continent.

FI Un même principe actif : la reconnaissance

En guise de synthèse de cette partie, nous prendrons ici en compte les travaux du philosophe allemand Axel Honneth³⁰ qui identifie trois types de reconnaissance : la reconnaissance affective, la reconnaissance juridique et la reconnaissance sociale. Ces trois enjeux de reconnaissance s'expriment dans les processus individuels et collectifs facilement identifiables qui procurent la confiance en soi, l'estime de soi, le respect de soi. Dans ce troisième registre, « si les valeurs et le mode de vie du sujet ne correspondent pas à celles culturellement légitimées par la société, le sujet se verra nié dans sa capacité

²⁹ Site de l'Institut de la culture de la municipalité de Barcelone, www.bcn.cat/cultura/dialeg

³⁰ *La lutte pour la reconnaissance*, Axel Honneth, Le Cerf, Paris 2000.

d'autoréalisation »³¹. Les projets culturels relatés dans cette étude ont fondamentalement une vertu cardinale, celle de donner à voir les cultures des autres et de leur conférer une légitimité. Ils participent aux processus de reconnaissance qui créent les conditions d'un « mieux-vivre ensemble dans la cité ».

La reconnaissance est forte quand les projets interculturels sont accueillis ou relayés par les plus grandes institutions de la ville. A Lyon, l'Opéra National conduit depuis 2002 une politique volontariste de mise en liens avec les quartiers populaires et multiculturels. La compagnie de hip hop Les Pockemon a pu ainsi préparer, dans une salle de l'Opéra, la « battle of the year », championnat international de hip hop qui a lieu chaque année et que la compagnie a gagné en 2004. La présentation des atlas sonores du quartier de la Croix-Rousse édité par le CMTRA a permis d'accueillir des habitants de ce quartier situé à proximité de l'Opéra, qui n'avaient jamais franchi la porte de cette vénérable institution. Les rencontres Danse Ville Danse à la Maison de la danse ont contribué à légitimer les danses urbaines et faire connaître les danseurs le plus souvent issus des banlieues. A Liverpool, l'engagement du théâtre dans l'Année européenne du dialogue interculturel s'est traduit par une programmation de spectacles vivants d'une grande diversité tout au long de la saison.

Bien entendu, l'optimisation des moyens publics alloués par les collectivités commande que les institutions culturelles majeures qui perçoivent souvent la part prépondérante du budget culturel, soient partie prenante de la dynamique interculturelle. Le resserrement des budgets en période économique difficile, mais aussi l'émergence de nouvelles formes de gouvernance

³¹ *Quelles possibilités pour les projets interculturels de répondre aux enjeux du désir contemporain de reconnaissance ?, étude de trois cas*, Elsa Costanzo, mémoire de master « développement culturel et direction de projets », Université Lumière Lyon2, 2008.

obligent à penser le financement public des politiques culturelles, dans le meilleur des cas, à moyens constants.

Cependant, les processus de reconnaissance prennent des formes multiples et ne sauraient se limiter aux institutions artistiques majeures qui ne mettent pas forcément l'accent sur la composante multiculturelle de leur programmation et sont peu fréquentées par l'ensemble des groupes sociaux d'une cité, notamment par les personnes se sentant peu « concernées ». Aussi, les lieux de proximité éducatifs, sociaux, culturels et les espaces publics partagés jouent un rôle diffus et constant de valorisation du dialogue interculturel. Bibliothèques, centres sociaux, écoles, maisons de jeunes, petits lieux artistiques, friches culturelles, maisons des associations, ... sont souvent les premiers ports d'attache de l'expression des diversités culturelles. Dans les différentes villes étudiées, les équipements de quartier assurent ainsi une permanence hospitalière indispensable. L'exemple du Nouveau Théâtre du 8^{ème} NTH8 - démontre que la présence culturelle au cœur du quartier permet de « tricoter » un travail de reconnaissance de l'histoire et des cultures d'un territoire urbain qui accueille depuis des décennies des personnes issues de différentes immigrations.

Au fond, il s'agit bien d'un enjeu politique majeur que d'appréhender les citoyens non plus en tant qu'individus mais en tant que personnes³³.

³² www.NTH8.com *Je me souviens* est un texte écrit et interprété par le comédien Vincent Bady à partir des mémoires du quartier des Etats-Unis à Lyon et restitué sous différentes formes aux habitants du quartier.

³³ Distinction clairement identifiée par le philosophe canadien Charles Taylor dans son ouvrage *Multiculturalisme, différences et démocratie*, éditions Aubier, 1994.

5 - La diversité culturelle dans les politiques des villes

Avertissement

Mieux cerner la place réelle accordée par les politiques publiques, notamment culturelles, aux projets interculturels nécessiterait un temps plus long, une légitimité plus grande et des moyens d'investigation plus importants que ceux consacrés à ce rapport.

Aussi, la partie qui suit présente t-elle plus des hypothèses que des conclusions qui gagneraient à être mises en débat entre les participants du programme Cités interculturelles.

En préambule, il est bon de marquer une certaine prudence qui permette de relativiser les analyses qui suivent probablement marquées par un certain enthousiasme et engagement politique de l'auteure. Nous reprendrons les propos de Monica Lacarrieu : « On espère de la culture qu'elle soit l'axe de la planification urbaine. On pourrait ajouter une meilleure gestion des conflits sociaux, le traitement des pathologies urbaines de l'insécurité, voire ... la condition humaine ! Or, est-il possible de faire face à tous ces enjeux par la culture ? Ne s'agit-il pas d'une nouvelle mystification par rapport, justement à tous ces conflits ? En tous cas, les agents sociaux concernés observent, circonspects, le poids que la culture acquiert désormais comme *solution* ». ³⁴

³⁴ *La construction des imaginaires locaux et des identités culturelles dans le cadre de la mondialisation*, Monica Lacarrieu, in *La fin des cultures nationales ?*, Lluís Bonet Agustí et Emmanuel Négrier (sous la direction de), éditions La Découverte/Pacte, 2008.

Nous nous contenterons donc de rester modestes et concrets dans nos approches sans risquer des conclusions définitives et totalisantes.

A ce stade revenons sur les ambitions du programme Cités interculturelles : «³⁵ *La Cité Interculturelle ne se contente pas de "s'accommoder de" la diversité, mais elle l'utilise comme source de dynamisme, d'innovation, de créativité et de développement. Elle accepte la diversité en tant que règle et aide toutes les populations - minorités comme majorité - à en tirer profit. La cité interculturelle façonne ses politiques éducationnelle, sociale, du logement, de l'emploi, de la culture et toutes politiques connexes, ainsi que ses lieux publics, afin de permettre à des populations d'origines différentes de sympathiser, d'échanger et d'interagir pour le bien de tous. Les structures et mécanismes de la consultation publique, le débat et la prise de décision sont représentatifs du mélange culturel de la communauté et permettent de traiter la question de la différence culturelle. La Cité interculturelle n'évite pas le conflit culturel mais l'accepte et développe les moyens de le gérer. Les décideurs politiques et les médias favorisent la compréhension de la diversité en tant qu'atout et encouragent les citoyens à la percevoir ainsi. Grâce à une interaction permanente et une confiance entre les groupes culturels et leur forte participation à la vie civique, la Cité interculturelle est apte à réagir positivement aux défis sociaux et économiques mondiaux.* » Il s'agit donc, dans les paragraphes qui suivent, d'isoler les actions qui participent au traitement de fond de la problématique interculturelle, de manière structurante et pas seulement ponctuelle afin de contribuer durablement à la rencontre des cultures, à leur affrontement si nécessaire et au resserrement des liens sociaux dans les villes.

³⁵ Texte rédigé par Iréna Guidikova pour le programme Cités interculturelles du Conseil de l'Europe.

A/ Des formes qui assurent une visibilité

Manifestations de rue, repas de quartiers, installations en plein air, fêtes sont très souvent mobilisés au service de la promotion de la diversité culturelle. « Est-ce cette potentialité de contenance de la multiplicité, du paradoxe et du transport vers les autres qui a fait de la fête une forme omniprésente et quasi incontournable dans bien des actions, activités et projets dit interculturels ? On pourrait supposer une sorte d'isomorphisme entre l'interculturel et la fête comme pratique de la rencontre amicale et de la socialité. Une sorte de généalogie pourrait être dressée ainsi, reliant les formes de repas fraternels, fondateurs des communautés antiques et ce qui cherche à se fonder dans l'interculturel, comme partage par le biais de la fête : une communauté ouverte et non plus fermée et excluant les autres communautés, un rhizome et non plus un corps enraciné. »³⁶

Aussi les politiques événementielles et les formes festives sont-elles majoritairement mises à contribution par les villes pour célébrer la diversité des cultures. Elles présentent des avantages sensibles :

- Elles proposent une dimension communicationnelle très puissante, fortement relayée par les médias locaux ;
- Elles privilégient le lien souple, le relationnel immédiat qui ne s'embarrasse pas de présentations formelles ;
- Elles rendent visibles des cultures mises au ban des villes qu'elles affichent dans l'espace public et médiatique ;
- Elles manifestent une volonté politique locale qui a besoin d'être vue et entendue.

Les candidatures françaises et slovaques au label de *Capitales européennes de la culture* ont fortement signifié leurs

³⁶ *L'interculturel comme art de vivre*, Abdellatif Chaouite, L'Harmattan, Paris 2005.

désirs d'interculturalité, encouragées en cela par la Commission européenne pendant l'Année européenne du Dialogue interculturel de 2008. Lyon a consacré un chapitre important à l'interculturalité dans son dossier de candidature. Aux dires des experts, la situation sociale et géographique de Marseille et sa détermination à célébrer la dimension interculturelle de son territoire, notamment eu travers d'une programmation dans l'espace public, ont pesé favorablement dans le choix de sa nomination³⁷.

B/ Des formes qui privilégient la participation

On peut distinguer, au fond, deux formes de participation : une participation par la pratique artistique et culturelle et une participation civique qui revendique son engagement dans la conduite des politiques culturelles.

La promotion de la diversité et du dialogue interculturel semble aller de pair avec la participation des habitants. Dans la plupart des projets présentés dans la partie qui précède, la mise en mouvement des populations concernées par certaines formes de discrimination est une condition de leur pertinence et de leur légitimité. Elle permet la revendication des manifestations par les groupes mobilisés et leur ancrage sur le territoire local. Elle présuppose qu'une participation des habitants leur permet de retrouver le chemin de la connaissance de soi et des autres et d'une certaine dignité.

Un autre avantage de la participation des habitants, c'est qu'elle requière du temps ; dans les projets de résidences d'artistes ou de collectes de mémoires, ce temps long permet aux processus de reconnaissance de s'établir progressivement entre les personnes et les groupes au niveau local.

³⁷ Rencontre avec Bertrand Collette, Directeur-Adjoint de *Marseille Provence Capitale européenne de la culture*, mars 2009.

La tendance est forte aujourd'hui dans les villes de mobiliser des équipes artistiques et des équipements culturels qui s'appuient sur la participation des habitants, plutôt que sur des « simples » propositions de consommation culturelle. Cela nécessite néanmoins un concept de départ solide et de nombreuses opérations de médiations pour encourager cette participation. Attention cependant à ne pas multiplier les injonctions à participer auprès de classes populaires qui connaissent des difficultés quotidiennes sociales et économiques qui relèguent au second plan les « choses de l'art et de l'esprit ». A **Lyon**, il est arrivé que plusieurs projets soient proposés en même temps sur un même territoire, au risque que les relais sociaux et éducatifs ne puissent plus faire face efficacement aux actions de médiation.

On trouve moins souvent des exemples de participation civique à la conduite des politiques et des projets culturels. Il s'agit là de « briser le face à face entre responsables culturels et responsables politiques d'une ville et de redonner la parole aux habitants »³⁸. Ces politiques de concertation très habituelles dans les domaines de l'urbanisme et des transports par exemple, sont beaucoup plus délicates dans le registre de la culture où des hiérarchies subsistent entre les experts et les néophytes.

Le principal atout de l'arrondissement de **Neuköln**, au cœur de **Berlin**, est l'engagement particulier de ses habitants au sein d'organisations efficaces de « gestion de quartier » ayant pour but d'améliorer la vie locale, ainsi que d'encourager et soutenir les initiatives prises au niveau des habitants. A partir de 2002, ce mouvement de participation des habitants aux décisions

³⁸ *L'Agenda 21 de la culture en France : état des lieux et perspectives*, Christelle Blouët, master direction d'équipements culturels et de projets culturels dans le secteur des musiques actuelles, université d'Angers, 2008.

de politiques publiques de leur arrondissement s'est encore approfondi. Leur représentation au sein d'instances consultatives a été marquée par la création de la fonction de Représentant des migrations et de l'intégration, ainsi qu'un Comité consultatif des migrations.³⁹

A **Barcelone**, la création du Conseil de la culture, instance à caractère consultatif, a permis d'inviter les représentants des communautés à participer à l'élaboration de la stratégie culturelle. Une des trois commissions transversales est dédiée au dialogue interculturel.

C/ Centralités et marginalités

Pour autant, les activités interculturelles occupent encore une place marginale et inconfortable dans les politiques culturelles. « Dans de tels cas, on demande à la production artistique et culturelle d'intervenir comme dispositif d'atténuation de la difficulté de communication sociale, comme élément de rupture des codes conventionnels et stéréotypés des relations aux autres. Dans ces contextes, c'est le social qui demande à la culture d'occuper les espaces, d'inventer des relations et langages. Dans le meilleur des cas, ceci se traduit par une attention aux dynamiques sociales que génère un événement, une production ou une performance sans prêter nécessairement attention à la qualité du produit artistique et culturel. Le terme animation territoriale - qui a certes sa propre légitimité dans le domaine des politiques de régénération urbaine - devient

³⁹ Dossier de présentation de Neuköln pour le programme Cités interculturelles.

synonyme de multiculturel, et acquiert un sens faible et marginal par rapport aux politiques culturelles plus institutionnelles.⁴⁰ »

On ne peut que partager ce malaise à l'égard de nombreux projets réalisés dans les cités interculturelles. Malgré l'affichage du dialogue interculturel dans les agendas politiques des villes, force est de constater que les activités interculturelles restent encore bien souvent à la marge des politiques culturelles officielles, tant dans la part qu'elles occupent dans le budget municipal que dans la hiérarchie des réelles priorités des responsables publics.

La ségrégation spatiale dans les villes européennes a construit pendant 50 ans de véritables ghettos communautaires. Les nouvelles politiques de régénération urbaine tentent le plus souvent de restaurer un habitat digne et de reconstruire une qualité de vie dans les quartiers relégués. Mais cela ne suffit pas toujours à créer de la centralité. Pour cela, il est indispensable d'injecter du symbolique : la présence d'institutions artistiques majeures, situées traditionnellement à proximité des centres de pouvoirs de la cité (hôtels de ville, préfectures, institutions religieuses, chambres de commerce...) dans des quartiers multiculturels contribue au changement de représentations.

De même, l'organisation de grandes manifestations soutenues par la puissance publique participent à l'évolution des mentalités des habitants d'autant plus qu'elles occupent des territoires de centralité. *Le Défilé* de la Biennale de la danse comme *Neuchâtoï* en font la démonstration.

La manifestation *Neuchatoï* a ainsi largement contribué à changer les représentations du caractère multiculturel du canton de Neuchâtel. Il semble que le succès de la manifestation ne soit

pas étranger au vote positif du référendum sur la garantie du droit de vote des étrangers qui avait échoué au précédent référendum.

Création de rituels urbains et mythes nouveaux ou revisités, la cité interculturelle doit être refondée sur de nouvelles symboliques qui rassemblent ses habitants. « Le marketing urbain aujourd'hui (stadtinszenierung) crée de nouveaux mythes ou fait vivre de vieux mythes. Un vieux mythe a aussi besoin de soutien. La création d'une image « positive » de la ville et de nouveaux mythes urbains est bien plus importante encore, lorsque l'objectif est de propager une nouvelle politique culturelle et économique de la ville la menant à la prospérité. »⁴¹

D/ La place de l'interculturalité dans la planification stratégique des villes

L'inscription du dialogue interculturel comme priorité dans les mandatures municipales et sa traduction dans les documents de planification urbaine est devenue indispensable pour que tous les acteurs locaux se mobilisent.

A Barcelone, la promotion de l'interculturalité apparaît clairement dans l'agenda politique de la municipalité. Une commission pour l'immigration et le dialogue interculturel est présidée par le Maire. Le premier plan a été adopté en 2002 et un consensus politique est recherché afin de convaincre l'ensemble de la communauté locale. C'est clairement une orientation de la politique culturelle affichée dans le plan stratégique pour la

⁴⁰ *Multiculturalité et politiques culturelles*, Ilda Curti et Luca Dal Pozzolo, in *La fin des cultures nationales ?*, sous la direction de Lluís Bonet et Emmanuel Négrier, éditions La Découverte/Pacte.

⁴¹ *La culture en tant que ressource du développement urbain*, Dragisevic-Sesic Miléna, Fondation Marcel Hicter pour la démocratie culturelle, mars 2007.

culture de 2006⁴². La stratégie municipale consiste à traiter de cette question dans l'ensemble des services municipaux : culture, égalité, économie, sécurité, médias,... et à inscrire de défi de l'interculturalité dans le discours public de manière visible. Barcelone apparaît comme un exemple en Espagne et en Europe en matière de politique d'intégration.

A Lyon, la promotion de la diversité culturelle est inscrite dans le plan de mandat 2001-2007, dans la partie consacrée à la culture⁴³. Cependant, la question interculturelle est abordée de manière moins frontale en France qu'en Espagne, en Suisse ou au Royaume-Uni, nations composées de peuples et de communautés diverses. Aussi, la dynamique interculturelle très présente en réalité dans l'agglomération est moins affichée dans le discours public : c'est plutôt le concept de démocratie culturelle qui est mis en exergue. Cependant, la mise en place d'une mission de coopération culturelle (originellement dénommée « mission de développement culturel solidaire ») par trois délégations municipales, située à la croisée des logiques territoriales, festives, artistiques et culturelles, va progressivement s'orienter vers la prise en compte des diversités et des droits⁴⁴. Dans le mandat municipal en cours, (le Maire ayant été réélu en mars 2008, l'exécutif a été modifié), l'interculturalité pourrait être appréhendée de façon plus transversale encore par plusieurs délégations municipales, dont la nouvelle délégation aux droits des citoyens et aux nouveaux modes de vie, ce qui renforcerait encore la transversalité de l'approche.

⁴² *Barcelona, laboratori de cultura, Strategic plan for culture, approved by the Barcelona City Council, Décembre 2006.*

⁴³ *Plan de Mandat, une ville en mouvement - Ville de Lyon - 2001/2007.*

⁴⁴ *Journées Nos Cultures de la Ville, 5^e édition, Des politiques culturelles et artistiques à l'heure de la prise en compte des diversités, Ville de Lyon, juin 2007.*

La municipalité de Liverpool a adopté une position plus affirmée en élaborant un plan stratégique qui place la promotion de la diversité culturelle comme une priorité de sa politique culturelle. « The City Council's vision for the city is reflected in the objectives of the Cultural Strategy, where empowerment is explicitly mentioned as one of the three main objectives. The goal is "to empower an inclusive and dynamic community" by:

- Building on the strengths of the City's cultural diversity and rich heritage;
- Encouraging high quality and excellence in all aspects of culture;
- Enabling local people to take an active part in planning the future of their communities;
- Increasing opportunities for people of all ages, abilities, and circumstances to experience or take part in a wide range of high quality activities. »⁴⁵

Et Des dispositifs de financement croisés

Les projets interculturels sont l'objet de montages institutionnels complexes. Bien plus que les autres projets artistiques et culturels, ils font appel à des financements croisés qui mobilisent des partenariats publics et privés et toutes les échelles d'action territoriale.

On peut aussi regretter que les projets interculturels trouvent plus facilement une place dans les politiques « sociales » que dans les politiques culturelles et que la part accordée aux projets interculturels dans les budgets culturels des villes reste faible. La ville de Lyon qui consacre 19% de son budget municipal à la culture (soit plus de 110 Mns d'euros) attribue un fond de 500 000 euros au volet Culture de la politique de la ville ; il faut ajouter à cela la contribution des institutions qui reste plus

⁴⁵ *Eurocult 21, Integrated report, editor Jill Robinson, Helsinki, 2005.*

difficile à évaluer. Une part assez faible, au final, reste dévolue à la promotion de l'interculturalité. Des études plus précises seraient nécessaires pour évaluer les efforts consentis par les villes dans ce domaine.

Les deux exemples du *Défilé* et de *Neuchâtoi* sont significatifs de ces financements croisés. C'est un programme intitulé « Projets culturels de quartiers » lancé par le Ministère de la culture dans le cadre d'une politique nationale affichée de « réduction de la fracture sociale » en 1995 qui va permettre de réunir les premiers fonds pour le lancement du *Défilé*. 12 ans plus tard, en 2008, le budget d'environ 1 Million d'euros est réparti entre 4 échelles territoriales - Grand Lyon, Région Rhône-Alpes, Département, Etat - et bénéficie de l'apport de partenaires privés dans de plus faibles proportions. Ce budget ne comprend pas les efforts consentis par les différentes communes de la région qui soutiennent les groupes participant à la parade et ne valorise pas non plus la contribution des associations locales et de leurs bénévoles. L'économie réelle du festival est donc en réalité plus importante.

Au total, la manifestation *Neuchâtoi* aura coûté 680 000 francs suisses, soit environ 450 000 euros et a été subventionnée par le Canton/République de Neuchâtel, la Confédération (la Commission Fédérale des Etrangers) et soutenue par la Banque cantonale Neuchâteloise, la Loterie Romande. De nombreux acteurs locaux ont apporté leurs contributions logistiques, par ailleurs.

La participation de nombreux opérateurs locaux et d'habitants constitue une véritable économie alternative et solidaire dans de nombreux projets interculturels de quartier. La *Fondation Tot Raval* emploie 8 personnes et une partie importante des activités est financée par les 33 membres actifs ; les organisations culturelles payent une cotisation alors que les commerçants de quartier ne sont pas contributeurs faute de

moyens. Une centaine d'organisations sont impliquées et chacune contribue financièrement.

Ces financements croisés fragilisent économiquement les projets interculturels dont les responsables doivent consacrer un temps précieux à la recherche de ressources diverses. Cette logique présente toutefois des avantages en matière de méthodologie de projet car elle oblige à penser les transversalités d'un projet en l'inscrivant dans différentes dynamiques locales : urbanistiques, sociales, éducatives, économiques, sécuritaires et culturelles. Pour faire face à cette complexité, les organisateurs du *Défilé* ont mis en place un Comité de pilotage qui rassemble les différentes collectivités publiques ainsi que des associations spécialisées dans le multiculturel (Inter Services Migrants - ISM) et dans l'insertion sociale et professionnelle (Plan local d'insertion par l'économie - PLIE). Ce comité n'est pas seulement consultatif ; il sélectionne les groupes participant sur la base de projets artistiques et culturels écrits en réponse à l'appel à projet largement diffusé au niveau régional. La discussion et le dégagement d'un consensus obligent à dépasser des logiques professionnelles parfois très érigées.

Notons que les métropoles, fruits de regroupement intercommunaux, sont en passe de devenir des acteurs importants dans la nouvelle recomposition des territoires en Europe. Elles sont amenées à prendre une part active sur les questions de citoyenneté et de cadre de vie et à faire bouger les lignes des politiques culturelles institutionnelles. Dans ce cadre, le dialogue interculturel pourrait devenir une véritable priorité.

Enfin, les politiques et soutiens impulsés au niveau national s'avèrent déterminants dans bon nombre de cas. Le Conseil des

arts d'Angleterre⁴⁶ promeut les communautés diversifiées et les groupes minoritaires depuis de nombreuses années et légitime ainsi la prise en compte de cette priorité au niveau local. En France, le volet culture de la politique de la ville, véritable politique de cohésion sociale et de rééquilibrage des territoires à l'échelle des métropoles, a permis l'éclosion de bon nombre de projets interculturels. Plus récemment, la remise en cause de cette politique nationale et ses réorientations inquiètent les responsables publics locaux car les CUCS - contrats urbains de cohésion sociale - engagements signés entre les différentes collectivités territoriales co-financent aujourd'hui les politiques culturelles de proximité. Plus grave encore : le refus récent de soutenir des initiatives artistiques en langue étrangère au prétexte que les habitants des quartiers multiculturels ont avant tout besoin de maîtriser la langue française pour mieux s'insérer⁴⁷. Il faut donc que ces politiques nationales soient cohérentes et qu'elles ne véhiculent pas de discours contradictoires : la promotion de la diversité culturelle en étendard et la négation de la pratique des langues minoritaires dans la réalité des territoires.

F/ De nouvelles ingénieries politiques au service de la « culture interculturelle »

Deux phénomènes notables doivent être soulignés : la mise en place de structures ad hoc pour faire face aux défis de la diversité culturelle des villes et la participation des institutions culturelles majeures à la promotion de l'interculturalité.

⁴⁶ *Black, asian and minorities ethnic leadership in the creative and cultural sector* - Cultural leadership programme. Arts Council of England. 2008.

⁴⁷ Compte-rendu du rendez-vous de la Cie Gertrude production avec la Préfet à l'égalité des chances de la Région Rhône-Alpes, mars 2009.

Les villes étudiées dans ce rapport ont inventé des ingénieries politiques innovantes permettant de dépasser les clivages institutionnels locaux. A **Barcelone**, le *Conseil de la culture* a été créé comme instrument de dialogue entre la municipalité, les différents secteurs de la culture et les personnes reconnues dans les domaines des arts, de la culture et des politiques culturelles publiques. De nature mixte, à la fois organe de consultation et d'exécution, le Conseil est à la fois un lieu de débats et de conseils et un Arts Council dans la tradition anglo-saxonne.

A **Neuchâtel**, la promotion de l'interculturalité s'inscrit plutôt dans une politique très structurée d'accueil des migrants. Le Comité pour l'intégration des étrangers est composé de 40 membres, est un organe consultatif pour le Conseil d'Etat du canton. L'office pour les étrangers de Neuchâtel est animé par des personnes d'origine ethnique différente qui parle de nombreuses langues étrangères et a mandat pour travailler de manière transversale avec les institutions locales. Dans ce cas, on peut regretter cependant que la promotion de la diversité culturelle ne soit pas inscrite dans les politiques culturelles des différentes collectivités publiques suisses concernées.

A **Lyon**, plusieurs instances sont mobilisées au service de la promotion de la diversité. La Ville a adopté *une charte de la diversité* pour lutter contre les discriminations à l'embauche dans ses propres services mais aussi en encourageant les entreprises locales dans cette voie. *Un groupement d'initiatives pour l'égalité dans la ville*, le *GPEV*, rassemble les services municipaux internes autour de cette même priorité. L'approche consiste à défendre la diversité culturelle au titre des droits et de l'égalité des chances, ce qui est conforme à la tradition républicaine nationale. *La mission de coopération culturelle* instituée en 2004 et installée au sein de la direction des affaires culturelles fait partie de ce regroupement *GPEV*. Cette mission, organe atypique en France, a

la double mission de gérer le volet culture de la politique de la ville⁴⁸ et d'accompagner les institutions culturelles pour qu'elles développent leurs actions auprès des populations et des territoires en difficulté de la ville. 22 institutions - Musées, Opéra et salles de spectacles, Théâtres, Conservatoires de musique et de danse, Bibliothèques, Festivals, Archives, Instituts - se sont engagés au travers de *la charte de coopération culturelle* à intervenir prioritairement auprès de publics éloignés de leurs établissements. *La mission de coopération culturelle* effectuée auprès des personnes désignées par leurs institutions un travail de conseils et de mises en relation avec les territoires de la ville. La prise en compte de la diversité culturelle fait partie des priorités de la mission, sans exclusive, de même que la valorisation des mémoires et de l'aide aux émergences artistiques.

Dans l'agglomération lyonnaise, le volet culture de la politique de cohésion a toujours été l'objet de préoccupations partagées. 3 années ont cependant été nécessaires à la préparation de *la charte de coopération culturelle* qui rappelle les devoirs et les obligations des institutions culturelles vis-à-vis de populations éloignées de leurs établissements. Certains directeurs avaient déjà pris des initiatives intéressantes dans ce sens à l'instar de l'Opéra ou de la Maison de la Danse et se sont affichés comme des alliés dans ce processus de conviction. La conception de cette charte doit beaucoup à l'ingénierie de projet pratiquée dans les dispositifs de la politique de la ville alors que son

⁴⁸ Aujourd'hui intitulée politique de cohésion, la politique de la ville émerge à la fin des années 80 comme réponse aux tensions dans les banlieues françaises. Politique contractuelle entre les différents niveaux de territoire (Etat, Région, agglomération et Ville), elle permet de renforcer des moyens pour les quartiers de villes en difficultés sociales et économiques. Elle considère les questions culturelles pour leur contribution à la cohésion sociale et au renforcement des capacités personnelles des individus.

ambition dépasse largement l'approche territoriale. Il s'agit bien d'aider les acteurs culturels à opérer un changement de perspectives en amont. Dans la mise en œuvre, il s'est avéré indispensable de disposer d'un organe d'accompagnement adéquat - *la mission de coopération culturelle* - qui amène les responsables politiques, les techniciens et les responsables culturels à partager un même projet et à rechercher des équilibres entre exigence de qualité, approche fine des territoires et particularités des populations. **Un consensus politique s'est opéré sur cette nouvelle dynamique qui demeure une priorité du mandat municipal en cours mais nécessite probablement plus de moyens financiers et un soutien politique plus affirmé.**

La Ville de **Liverpool** a aussi largement parié sur cette dynamique d'appui sur les institutions culturelles municipales : « Community arts also include projects initiated from above by city administrations or cultural institutions such as museums and libraries. Where the self-organised artistic expression often encompasses the right of difference, the more top-down organized projects more often aim at ensuring the right of equality. »⁴⁹

Entraîner les institutions artistiques et culturelles importantes de la cité dans la promotion de l'interculturalité présente de nombreux avantages et constitue probablement un défi central des politiques culturelles des villes à l'avenir :

- Elles rassemblent des compétences et des ressources de grande qualité à mettre au service de la promotion de la diversité culturelle.
- Elles peuvent mettre à disposition de lieux et de moyens logistiques importants qui sont déjà pris en compte dans le budget culturel municipal.
- Elles détiennent un capital symbolique fort qui assure une légitimité forte aux projets interculturels.

⁴⁹ *Eurocult 21, Integrated report*, editor Jill Robinson, Helsinki, 2005.

G/ L'interculturalité : un enjeu pour la démocratie locale et le développement durable

« Le pouvoir doit se plier à un triple impératif de mise à distance des positions partisans et des intérêts particuliers (légitimité d'impartialité), de prise en compte des expressions plurielles du bien commun (légitimité de réflexivité), et de reconnaissance de toutes les singularités (légitimité de proximité)»⁵⁰. Pierre Rosanvallon rappelle ainsi les devoirs de l'exercice du pouvoir dans les sociétés démocratiques contemporaines et nous éclaire sur les défis politiques à relever : définir le bien commun tout en reconnaissant la diversité des citoyens. C'est à cette épreuve complexe que sont confrontés aujourd'hui les responsables publics et particulièrement les élus locaux parce qu'ils interviennent à l'échelle de la proximité.

Pour autant, la notion de proximité n'est pas réductible à une approche géographique et spatiale des villes. Pierre Rosanvallon distingue trois variables qui la composent : « une variable de position, une variable d'interaction et une variable d'intervention. Etre proche définit d'abord une posture du pouvoir face à la société. La proximité signifie dans ce cas présence, attention, empathie, compassion, mêlant données physiques et éléments psychologiques ; elle renvoie au fait d'un côté à côté dans les différents sens du terme. En tant qu'interaction, la proximité correspond ensuite à une modalité de la relation entre gouvernés et gouvernants. Etre proches, pour ces derniers veut dire être accessibles, réceptifs, en situation d'écoute ; c'est aussi être réactifs, accepter de s'expliquer sans s'abriter derrière la lettre du fonctionnement traditionnel, c'est

⁵⁰ *La légitimité démocratique, impartialité, réflexivité, proximité*, Pierre Rosanvallon, éditions du Seuil, 2008

donc s'exposer, agir de façon transparente sans le regard du public, c'est en retour donner à la société la possibilité de faire entendre sa voix, d'être prise en considération. La proximité évoque en troisième lieu une attention à la particularité de chaque situation. Etre proche veut dire là avoir le souci de chacun ».

Une politique interculturelle parce qu'elle oblige à repenser la proximité avec les administrés de la cité peut particulièrement contribuer à cette légitimité démocratique dans un contexte de crise du politique.

Ajoutons pour finir que la diversité culturelle s'impose aujourd'hui comme le 4ème pilier du développement durable et que certains opérateurs culturels reçoivent des soutiens des collectivités territoriales à ce titre⁵¹. Les Villes prennent progressivement leurs responsabilités dans ce domaine au travers de plan d'actions ou de documents de référence tels que les Agendas 21, les Agendas 21 de la culture et les chartes d'Aalborg.

Lors d'un séminaire⁵² organisé par la division des politiques culturelles de l'UNESCO en juillet 2009 pour repenser les profils des politiques culturelles à l'aune de la Convention internationale sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles, quatre principes ont émergé des travaux des experts et peuvent guider l'action des Cités interculturelles : **les droits humains, la diversité et le dialogue interculturel, la démocratie et le développement durable.**

⁵¹ Association EOLO pour le spectacle présenté à l'amphithéâtre de l'Opéra de Lyon : *Partage des eaux*.

⁵² *Intercultural dialogue : cultural diversity and ecological consciousness*, Tu Weiming, professeur à l'Université d'Harvard et de à l'Université de Pékin .

H/ Définir la culture, c'est définir une politique culturelle⁵³

En conclusion, nous reprendrons l'expression employée par Jordi Marti, Adjoint au Maire de **Barcelone** délégué à la culture, dans une publication récente. Les exemples repris dans ce rapport montrent que la conception de la culture qu'on adopte à l'échelle locale prédétermine la politique publique que l'on souhaite défendre.

Empruntons au philosophe Gérard Leclerc les définitions consacré à la mondialisation culturelle : « *La mondialisation culturelle comporte deux secteurs distincts : celui des produits symboliques, esthétiques, ludiques,... véhiculés principalement par les medias et celui des valeurs centrales, des normes fondamentales qui empruntent des voies beaucoup plus nombreuses ou obscures (contacts individuels, face à face, rituels collectifs sacrés, mais aussi spectacles véhiculés par les medias mondiaux).* »⁵⁴ **Ainsi on peut identifier une dimension profane « le supermarché international de la culture » qui cohabite avec une dimension sacrée « le musée imaginaire ».** Les politiques culturelles des villes s'articulent aujourd'hui, plus ou moins, autour de ces deux dimensions avec des « dosages » différents. Dans cette approche, les projets interculturels peuvent trouver de multiples formes et lieux d'expression pour autant que la municipalité favorise la diversité des processus.

⁵³ *Barcelone : des politiques culturelles pour le développement culturel des villes*, Jordi Marti i Grau, Carles Giner i Camprubi, in *Comment les métropoles font-elles vivre la culture ?*, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, décembre 2008.

⁵⁴ *Mondes émergents et civilisations à l'épreuve*, Gérard Leclerc, revue Esprit n°12 intitulée *L'envers et l'endroit du monde*, décembre 2000.

Le besoin se fait sentir de politiques volontaristes car rappelons que « la neutralité bienveillante en soi n'est qu'un leurre, une abstraction, un mythe et ne correspond aucunement aux expériences de discrimination, de laissés pour compte, vécues par les groupes dominés dans les métropoles⁵⁵ ». Si les municipalités peuvent être encouragées par des politiques nationales ou régionales et ne peuvent s'extraire d'un contexte politique international, il demeure qu'elles portent une responsabilité directe et immédiate dans la conduite de politiques interculturelles locales. **Elles doivent pour l'exercer pleinement, procéder à un changement de paradigme dans leurs politiques culturelles publiques en positionnant la promotion de la diversité et du dialogue interculturel comme une priorité, voire une urgence.**

Le Conseil de l'Europe en promouvant le programme *Cités interculturelles* fait encore une fois preuve d'innovation et d'anticipation et ne peut qu'influencer favorablement les responsables publics nationaux et locaux. Cependant, encore trop peu de considération pour les arts et la culture a été faite dans le programme. L'analyse des discours politiques traduit aussi ce déficit. Dans le rapport de Jens Nilsson pour le Conseil de l'Europe⁵⁶, les politiques culturelles et leur capacité de promotion de l'interculturalité ne sont même pas évoquées. Cela pourrait être la conséquence d'une approche trop « culturaliste » qui ne laisse pas assez de place à l'imaginaire et à la créativité.

Nous espérons que ce rapport contribuera à rétablir un équilibre et à valoriser la prise en compte de l'interculturalité dans les démarches artistiques et les politiques culturelles.

⁵⁵ *Les métropoles au défi de la diversité culturelle*, Jouve Bernard et Gagnon A-G. (sous la direction de), PUG, Grenoble, 2006.

⁵⁶ Session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. Lancement du programme *Cités interculturelles*, mars 2008.

6 - Recommandations pour une gouvernance interculturelle des villes

Trois concepts doivent guider le design des politiques culturelles contemporaines à l'échelle locale : **démocratie, citoyenneté et diversité**. Elles peuvent revêtir néanmoins des formes très diverses, tout en recherchant l'innovation sociale et civique.

Les stratégies

↳ Dans les documents de planification de la municipalité, **adopter une stratégie spécifique (identifiable en tant que telle mais interdépendante avec les autres domaines de l'action publique)** pour la culture et l'action interculturelle.

↳ **Inscrire l'interculturalité comme une priorité (en tant que dimension de l'action collective et non pas comme un secteur spécifique)** des politiques culturelles, non pas à la marge.

↳ **Entendre l'interculturalité dans ses différentes acceptions** : ethnologique, sociale, artistique, de genre, de génération, d'âge, professionnelle ... afin de ne pas entretenir la confusion entre « interculturel et intercommunautaire ».

↳ **Promouvoir une approche artistique et culturelle dans l'ensemble des politiques sectorielles** de la Ville en incitant élus, techniciens et agents de la collectivité à adopter un projet culturel partagé. Bâtir le plan de mandat pour la culture en pratiquant la transversalité entre les différents services publics de la Cité.

↳ **Construire des instances de participation des habitants** aux échelles de proximité ET à l'échelle municipale afin de co-

construire des politiques culturelles et de favoriser l'appropriation de la stratégie et des outils culturels par les citoyens. Prévoir la création d'un conseil de la culture (Barcelone).

↳ **Affronter le dissensus en organisant des débats** sur les désaccords et sur les représentations culturelles et en mettant en évidence les préjugés de chacun. Provoquer les discussions sur les questions interculturelles. Ne pas limiter ces débats aux sphères intellectuelles et les organiser dans les quartiers populaires.

↳ **Inciter les équipes artistiques et culturelles à s'impliquer** dans la production et la diffusion de projets interculturels. Mobiliser les artistes sur le travail interculturel et valoriser leurs pratiques existantes.

↳ **Renforcer la dimension éducative** formelle (dans les établissements scolaires), informelle (dans les centres d'éducation péri et extra scolaire) et tout au long de la vie (lieux d'éducation permanente, universités pour tous et tous âges, ...) des politiques artistiques, culturelles et notamment interculturelles.

↳ **Repenser les relations culturelles internationales** au prisme de la coopération et du co-développement, en prenant en compte les origines des populations habitant sur le territoire local. S'appuyer sur les diasporas et les personnes issues d'autres pays pour valoriser leurs cultures, créer des échanges avec l'étranger et montrer dans la cité la réalité des cultures qui vivent et viennent d'ailleurs, tout en identifiant les identités « fantasmées ».

↳ **Rechercher un équilibre**, notamment en termes de moyens financiers, entre des actions visibles (événements, festivals, fêtes dans l'espace public ...), des activités plus « souterraines » (collectes et conservations des mémoires et patrimoines, actions éducatives, recherches, ...) et des équipements structurants de taille diverse.

Les moyens

↳ Mettre en place **des outils spécifiques de promotion et de soutien de l'interculturalité** au sein de la direction municipale des affaires culturelles, en relation avec les autres directions sectorielles de la Ville : **mission transversale d'accompagnement** (mission de coopération Lyon), **ateliers d'études et de réflexion, groupes de vigilance, ...**

↳ **Embarquer dans l'aventure interculturelle les institutions les plus prestigieuses** de la ville en les accompagnant pour tisser des liens avec les quartiers multiculturels et leurs habitants : engagement dans une charte, organisation de temps d'échanges de pratiques et d'évaluation, rédaction de compendiums d'études de cas, actions symboliques conduites par le Maire et les élus, ...

↳ **Favoriser l'émergence d'une offre interculturelle** au travers d'événements visibles et dans les lieux de proximité : réorienter le budget municipal dédié à la culture vers ces actions prioritaires en créant un fonds d'initiatives interculturel alimenté de manière transversale.

↳ **Privilégier des formes d'intervention diversifiées qui mettent en relation des acteurs de nature et de taille différente** : mettre en réseau des institutions très spécialisées (les archives municipales) avec des centres généralistes (l'école), des fêtes populaires (la fête de la musique) avec des centres de conservation (le Musée d'ethnologie de la ville) ... Il s'agit là d'opérer des décroissements propices à la rencontre de personnes issues de « mondes » différents.

↳ **Donner du temps aux artistes et aux médiateurs culturels** : résidences de moyen ou long terme (plusieurs années), collectages

des mémoires, repérages des ressources culturelles d'un territoire, études des pratiques des habitants ...

↳ **Bâtir collectivement des procédures d'évaluation partagées** : mobiliser les instances existantes de concertation des habitants (conseils de quartier, conseil de développement, associations d'usagers ...) sur la question des critères d'évaluation de l'action artistique et culturelle. Veiller à évaluer les processus à l'oeuvre tout autant que les résultats.

↳ **Proposer des démarches de formation aux décideurs publics et culturels**⁵⁷ : réserver des temps privilégiés et inviter des intellectuels, des chercheurs et des enseignants spécialisés sur les questions interculturelles à débattre des enjeux, des ambiguïtés et des richesses de l'interculturalité.

L'auteure du rapport

Pascale Bonniel Chalier enseigne les politiques culturelles, la méthodologie de projet et la coopération culturelle internationale depuis 1984 dans les universités et les centres de formation professionnelle en France et en Europe, notamment à l'Université Lumière Lyon2 et à l'ENSATT. Elle est membre fondateur d'ENCATC- European Network of Cultural Administration Training Centres - réseau fondé en 1992 sous le parrainage du Conseil de l'Europe et soutenu aujourd'hui par l'Union européenne et l'UNESCO. Elle a participé au comité d'experts pour l'élaboration d'un nouveau profil des politiques culturelles de l'UNESCO et est membre de la commission culture de Cités et Gouvernements locaux unis - CGLU. Elle a exercé un mandat d'Adjointe au Maire de Lyon de 2001 à 2008 et est élue, depuis avril 2008, à la Communauté urbaine du Grand Lyon.

⁵⁷ En octobre 2009, la Mairie du 8ème arrondissement de Lyon, la Maison des passages et la revue Ecartés d'identité ont organisé une rencontre sur « La dynamique du métissage et des passeurs de culture » à l'Espace citoyen. Edition d'un DVD en cours.

7 - Bibliographie sélective

Ouvrages, articles et travaux universitaires

La place et le rôle de la fête dans l'espace public : Nouvelles fêtes urbaines, nouvelles convivialités, Banlieues d'Europe en partenariat avec l'Espace de recherche sur les fêtes dans l'espace public de la Ville de Lyon, édition CERTU, 2006.

Anderson Benedict, *L'imaginaire national : réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, 1996.

Appadurai Arjun, *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, 2001.

Autissier Anne-Marie (sous la direction de), *Dialogue(s) interculturel(s) en Europe. Regards croisés sur l'Année européenne du dialogue interculturel*, Culture Europe International, 2009.

Blouët Christelle, *L'Agenda 21 de la culture en France : état des lieux et perspectives*, mémoire Master « direction d'équipements culturels et de projets culturels dans le secteur des musiques actuelles », Université d'Angers, 2008.

Lluis Bonet Agusti, *Diversidad cultural y interculturales en Barcelona*, série Dinamias interculturales, éditions CIDOB, 2006.

Lluis Bonet Agusti et Emmanuel Négrier (sous la direction de), *La fin des cultures nationales ?*, éditions La Découverte/Pacte, 2008.

Chaouite Abdellatif, *L'interculturel comme art de vivre*, L'Harmattan, Paris 2005.

Costanzo Elsa, *Quelles possibilités pour les projets interculturels de répondre aux enjeux du désir contemporain de reconnaissance ? étude de trois cas*, mémoire de Master « développement culturel et direction de projets », Université Lumière Lyon2, 2008.

Donzelot Jacques, *Faire société*, Paris, Seuil, 2003

Dragisevic-Sesic Miléna, *La culture en tant que ressource du développement urbain*, Fondation Marcel Hicter pour la démocratie culturelle, mars 2007.

Guibal Jean, *Patrimoines, diversité culturelle et dynamique territoriale*, Revue de L'observatoire des politiques culturelles n°29, hiver 2006.

Honneth Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Le Cerf, Paris 2000.

Hurstel Jean, *Réenchâter la ville*, l'Harmattan, Paris 2006.

Jouve Bernard et Gagnon A-G. (sous la direction de), *Les métropoles au défi de la diversité culturelle*, PUG, Grenoble, 2006.

Khaznadar Cherif, *Diversité culturelle et accueil des cultures étrangères*, Revue de L'Observatoire des politiques culturelle, Grenoble, n°30, été 2006.

Laaksonen Annamari, *Local Policies for Cultural Diversity with emphasis on Latin America and Europe*, in "Local Policies for Cultural Diversity", study commissioned by the Division of Cultural Policies and Intercultural Dialogue of UNESCO to working group on culture, CGLU, septembre 2006.

Gérard Leclerc, *Mondes émergents et civilisations à l'épreuve*, revue Esprit n°12 intitulée *L'envers et l'endroit du monde*, décembre 2000.

Lucas Jean Michel, *La critique des politiques culturelles à l'aune de la diversité culturelle*, Bordeaux, janvier 2006.

Lucas Jean Michel, *Le médiateur culturel : héros malheureux de la culture universelle ou hardi négociateur dans la société de la diversité culturelle ?*, conférence à Montreuil, avril 2006

Marti Jordi et Carles Giner Carles, *Barcelone : des politiques culturelles pour le développement culturel des villes*, in *Comment les métropoles font-elles vivre la culture ?*, Revue de l'Observatoire des politiques culturelles, décembre 2008.

L'interculturalité dans les politiques culturelles des villes européennes - Pascale Bonniel Chalier

Moulin Raymonde, *L'artiste, l'institution et le marché*, éditions Flammarion, 1992.

Morin Edgar, *Vitalité de la diversité culturelle et mondialisation*, Revue de l'observatoire des politiques culturelles, n°33, mai 2008.

Pascual Jordi, Dragojevic Sanin, *Guide de la participation citoyenne au développement de la politique culturelle locale pour les villes européennes*, Ed : Fondation Européenne pour la culture, Amsterdam, 2007.

Pascual Jordi, *Exploring local Policies for Cultural Diversity*, synthesis report, in "Local Policies for Cultural Diversity", study commissioned by the Division of Cultural Policies and Intercultural Dialogue of UNESCO to working group on culture, CGLU, 2006.

Pascual Jordi, *Culture and sustainable development : examples of institutional innovation and proposal of a new cultural policy profile*, paper for the expert meeting « Towards a new cultural policy framework », UNESCO July 2009.

Rautenberg Michel, « *L'interculturel* », une expression de l'imaginaire social de l'altérité, Revue Hommes et migrations, hors série, novembre 2008.

Rosanvallon Pierre, *La légitimité démocratique, impartialité, réflexivité, proximité*, éditions du Seuil, 2008

Saïd Edward, *Culture et impérialisme*, éditions Fayard Le Monde diplomatique, 2000.

Saez Jean-Pierre, *Repères pour mieux comprendre le débat sur la diversité culturelle*, l'Observatoire des politiques culturelles, Grenoble, n°29, hiver 2006.

Taylor Charles, *Multiculturalisme, différences et démocratie*, éditions Aubier, 1994.

Weiming Tu, *Intercultural dialogue : cultural diversity and ecological consciousness*, paper for the expert meeting « Towards a new cultural policy framework », UNESCO July 2009.

Wood Phil, Landry Charles, *The intercultural city, planning for diversity advantage*, Earthscan, Comedia, Londres, 2008.

De la diversité culturelle au dialogue interculturel, Culture et Recherche n°114-115, Ministère français de la culture et de la communication, Paris, hiver 2007-2008.

Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale, Culture et Recherche n°106-107, Ministère de la culture et de la communication, décembre 2005.

Journées Nos Cultures de la Ville, 5° édition, *Des politiques culturelles et artistiques à l'heure de la prise en compte des diversités*, Ville de Lyon, juin 2007.

Rapport d'évaluation externe du projet « Neuchâtois » par KEK-CDC consultants, mars 2007.

Black, asian and minorities ethnic leadership in the creative and cultural sector - Cultural leadership programme. Arts Council of England, 2008.

Culture and social cohesion. Interventions in European cities. Interarts Foundation. Study commissioned by the Welfare and Family Department at the Direction General of Community Services, Generalitat of Catalunya, 2003.

Draft Charter on Cultural Rights and Commitments, Interarts Foundation and Culture Institute of Barcelona, City Council, 2003.

Textes de référence

Plan de Mandat, une ville en mouvement - Ville de Lyon - 2001/2007.

Barcelona, laboratori de cultura, Strategic plan for culture, approved by the Barcelona City Council, Ajuntament de Barcelona, december 2006.

Deleverington : Kensington regeneration annual report 2007/2008.

Cités et Gouvernements Locaux Unis, *Agenda 21 de la culture*, Barcelone, mai 2004.

Cités et gouvernements locaux Unis, *Construire des villes inclusives par l'action locale*, Commission inclusion sociale et démocratie participative, 2008.

Conseil de l'Europe, *Cités interculturelles : gouvernance et politiques pour des communautés diversifiées.*

Conseil de l'Europe, *Cités interculturelles, rapport d'activités 2008.*

Conseil de l'Europe, *Le Livre Blanc sur le dialogue interculturel.*

Eurocult 21, Integrated report, editor Jill Robinson, Helsinki, 2005.

Groupe de Fribourg, *Déclaration sur les Droits Culturels*, mai 2007.

PNUD, *La liberté culturelle dans un monde diversifié*, 2004.

Groupe de Fribourg, *Déclaration sur les Droits Culturels*, Fribourg, mai 2007.

UNESCO, *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, Paris, 20 octobre 2005.

Session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux. Lancement du programme Cités interculturelles, mars 2008.

Sites Internet

Institutions internationales

Agenda 21 pour la culture : www.agenda21culture.net

CGLU : www.cities-localgovernments.org

Conseil de l'Europe : www.coe.int

UNESCO : www.unesco.org

Groupe de recherche « Observatoire de la diversité et des droits culturels », coordonné par Patrice Meyer-Bisch : www.unifr.ch/iiedh/droits-culturels/droitsculturels.htm

Villes et organisations culturelles

Ville de Neuchâtel <http://www.neuchatoi.ch/>

Institut de la culture de Barcelone : www.bcn.cat/cultura/dialeg
Fundacio Tot Raval : www.totraval.org

Ville de Lyon : www.culture.lyon.fr et www.polville.lyon.fr

Festival 6ème continent www.sixiemecontinent.net

Nouveau Théâtre du 8^{ème} www.NTH8.com

Ville de Berlin www.intransitos.de

Ville de Liverpool www.liverpool08.com